



L'ÉLABORATION ET
L'HARMONISATION DES
PCS SONT COFINANCÉS
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

L'EUROPE S'ENGAGE EN
NOUVELLE AQUITAINE
AVEC LE FONDS
EUROPÉEN DE
DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL



© smiddest.fr

AIDE À L'ÉLABORATION DES PCS INONDATION DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

RÉUNION DE LANCEMENT – RIVE GAUCHE

SOMMAIRE

- 1. CONTEXTE DE L'ÉTUDE**
 - a) CONTEXTE GÉNÉRAL
 - b) TERRITOIRE D'ÉTUDE
 - c) OBJECTIFS DU PCS
- 2. PHASE 1 : ÉTAT DES LIEUX**
- 3. PHASE 2 : AIDE À LA RÉVISION ET À L'ÉLABORATION DES PCS**
 - a) LES ATELIERS DE TRAVAIL COMMUNAUX
 - b) FOCUS : LES CARTES D' ACTIONS
 - c) FOCUS : LE CANEVAS PCS
 - d) INFORMATION ET SENSIBILISATION : DICRIM
- 4. PLANNING**



CONTEXTE DE L'ETUDE

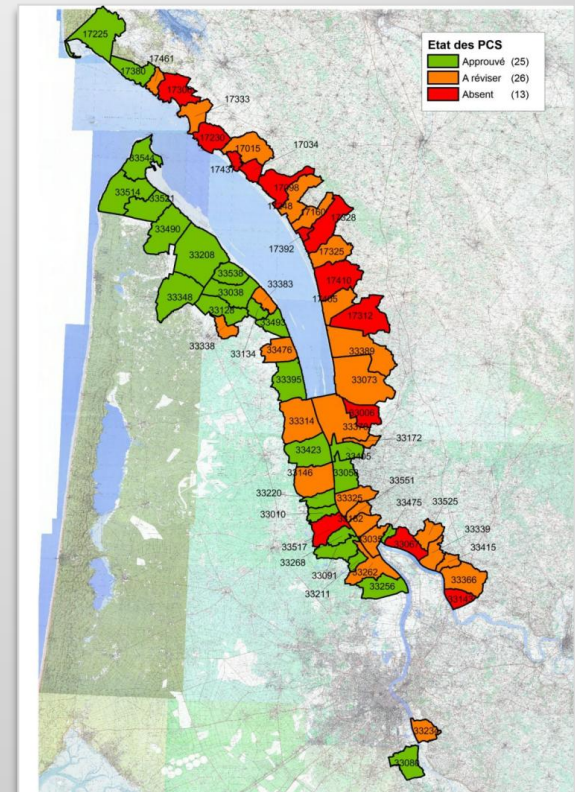
Contexte général

- Le présent marché répond à l'objectif de **l'action 3.1 du PAPI de l'Estuaire de la Gironde** : « *Aide aux communes pour l'élaboration et harmonisation des PCS* »
- **L'article 13 de la loi n°2004-811 du 13 août 2004** oblige les communes soumises à un Plan de Prévention des Risques ou comprises dans le champ d'application d'un Plan Particulier d'Intervention à mettre en place un PCS, avec un délai de révision de 5 ans
- Projet découpé en deux phases :
 - **Phase 1** : état des lieux
 - **Phase 2** : élaboration des « documents cadres » pour aider à la gestion de crise et à l'élaboration ou la révision des PCS

Territoire d'étude

- Communes situées sur le **territoire du PAPI**, hors zone urbaine

Données issues du recensement effectué par le SMIDDEST (communes en rouge = pas de PCS ou pas de réponse)



CONTEXTE DE L'ETUDE

Objectifs du PCS

- **Organiser à l'échelle communale** la gestion des évènements de sécurité civile :
 - *Mettre en place une organisation communale de gestion de crise*
 - *Recenser les moyens communaux et privés permettant la gestion d'un évènement*
 - *Mettre en place des procédures de sauvegarde à l'échelon communal*
- Permettre la **sauvegarde des personnes et des biens**



PHASE 1 : ETAT DES LIEUX

Collecte et analyse des données

- Collecte des **données sur les risques et des données fonds de plan**
- Collecte des **PCS existants**
- **Analyse des données sur le risque inondation et élaboration d'un diagnostic du risque inondation et de cartes d'aléa** pour les communes n'ayant pas réalisé leur PCS
- **Analyse des PCS existants** pour les communes ayant un PCS, selon le schéma suivant :
 - Analyse du diagnostic des risques
 - Analyse de l'organisation communale de crise
 - Analyse de l'annuaire de crise
 - Analyse des procédures mises en place (alerte, interventions terrain...)
 - Analyse de l'articulation et de la forme du document

⇒ Rédaction d'un **rapport d'analyse du PCS**

PHASE 2 : AIDE A LA REVISION / ELABORATION DES PCS

Vecteur de travail concerté : les ateliers communaux

Communes avec un
PCS à jour



1 atelier de travail par
groupe de communes

4 groupes de
communes mis en
place

Communes avec un
PCS à réviser



1 atelier de travail par
groupe de communes

2 groupes de
communes mis en
place

Communes sans PCS



2 ateliers de travail par
groupe de communes

1 groupe d'une
commune mis en
place

PHASE 2 : AIDE A LA REVISION / ELABORATION DES PCS

Pour les communes sans PCS

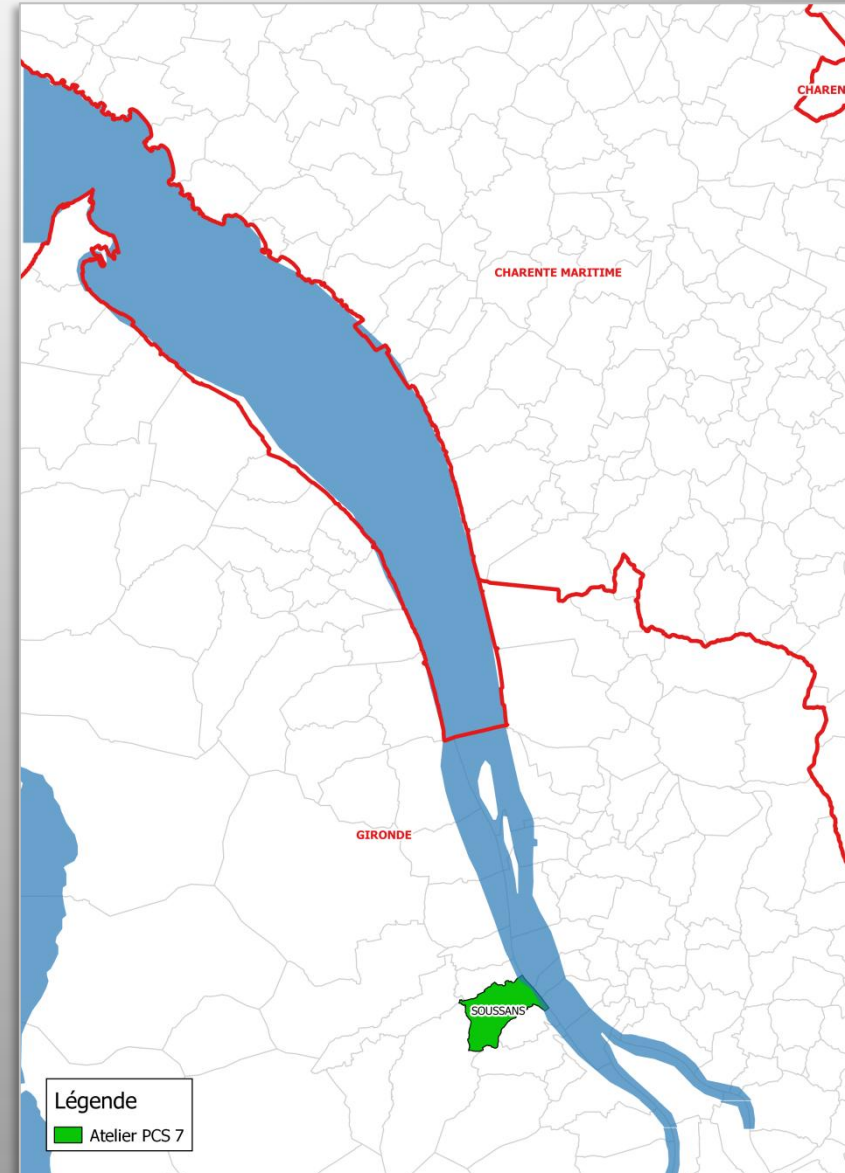
2 ATELIERS DE TRAVAIL POUR LA COMMUNE DE
SOUSSANS

SESSION 1 :

- Présenter la démarche PCS
- Présenter le diagnostic des aléas
- Présenter le canevas PCS
- Expliquer le travail à fournir pour le recensement des enjeux
- Expliquer le travail à fournir pour le recensement des moyens

SESSION 2 :

- Expliquer le travail à fournir pour la mise en place de la CCC
- Expliquer les procédures d'alerte à mettre en place
- Définir les seuils d'intervention
- Expliquer les procédures de sauvegarde à mettre en place



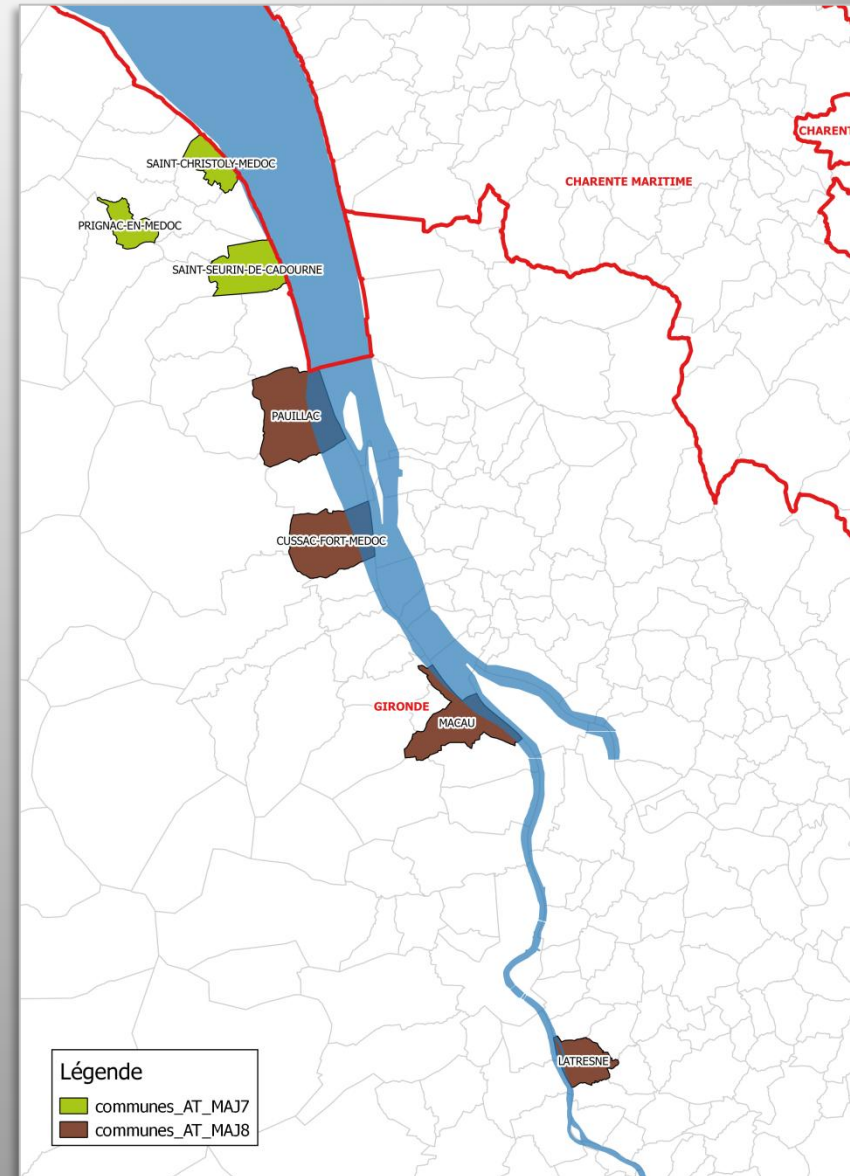
PHASE 2 : AIDE A LA REVISION / ELABORATION DES PCS

Pour les communes avec un PCS à réviser

1 ATELIER DE TRAVAIL PAR GROUPE DE
COMMUNES

OBJECTIFS :

Présenter les analyses des PCS et les éléments à mettre à jour
Fournir des canevas de documents pour les mises à jour
Présenter les cartes d'actions réalisées



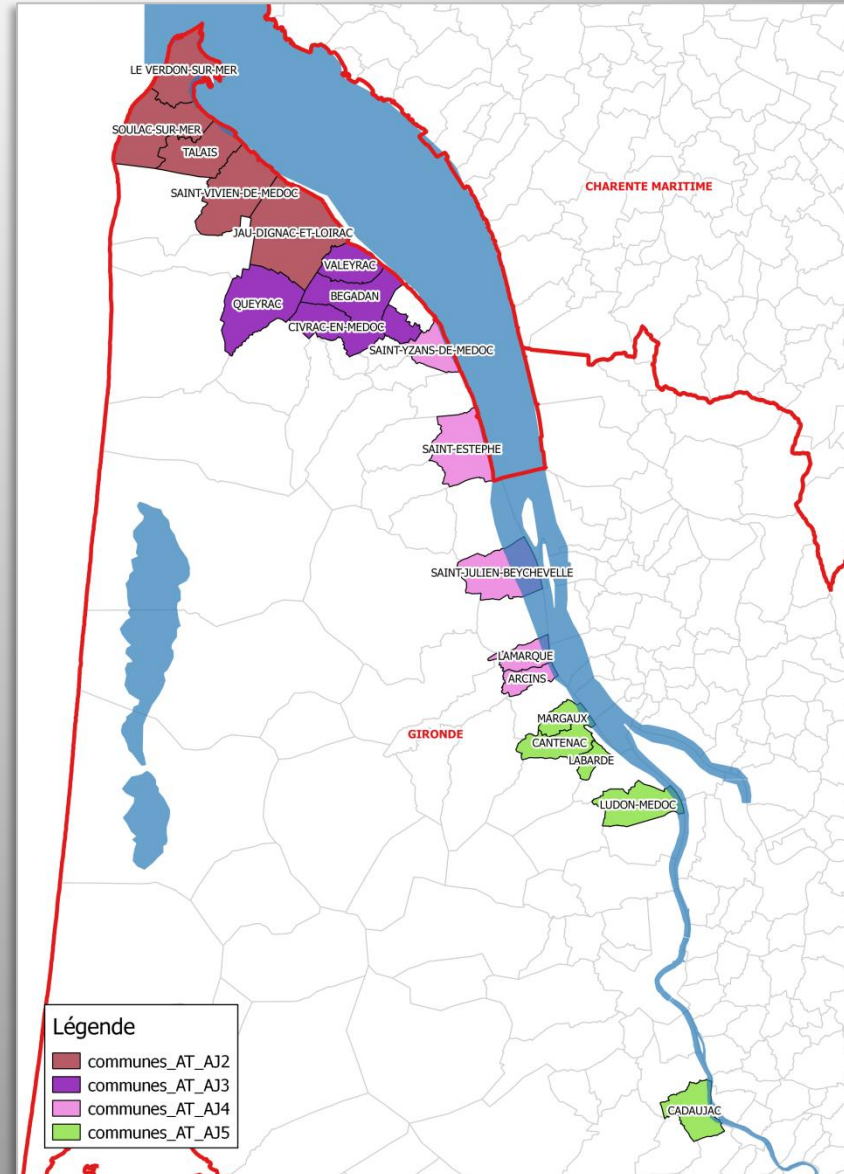
PHASE 2 : AIDE A LA REVISION / ELABORATION DES PCS

Pour les communes avec un PCS à jour

1 ATELIER DE TRAVAIL PAR GROUPE DE
COMMUNES

OBJECTIFS :

Présenter les analyses des PCS
Présenter les cartes d'actions réalisées



PHASE 2 : AIDE A LA REVISION / ELABORATION DES PCS

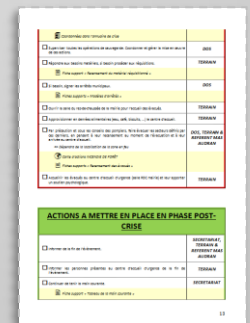
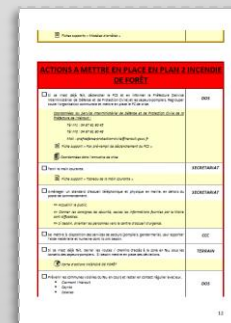
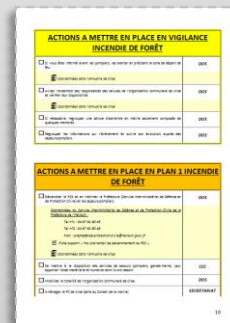
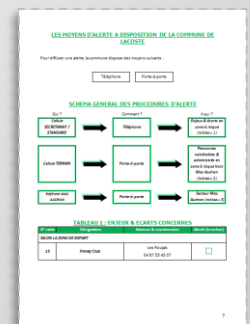
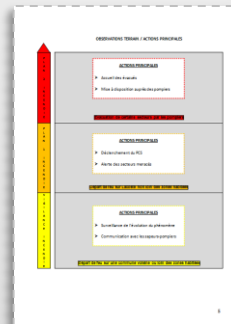
FOCUS : le canevas PCS



PHASE 2 : AIDE A LA REVISION / ELABORATION DES PCS

FOCUS : le canevas PCS

- 1 Comment mettre en place la Cellule Commune de Crise ?
- 2 Procédures INONDATIONS
- 3 Procédures INCENDIES DE FORÊT
- 4 Procédures MOUVEMENTS DE TERRAIN
- 5 Procédures SEISMES
- 6 Procédures TEMPÊTES
- 7 Procédures TRANSPORTS DE MATIÈRES DANGEREUSES
- 8 Procédures RUPTURES DE BARRAGE
- 9 Fiches SUPPORTS
- 10 Cartes d'ACTIONS

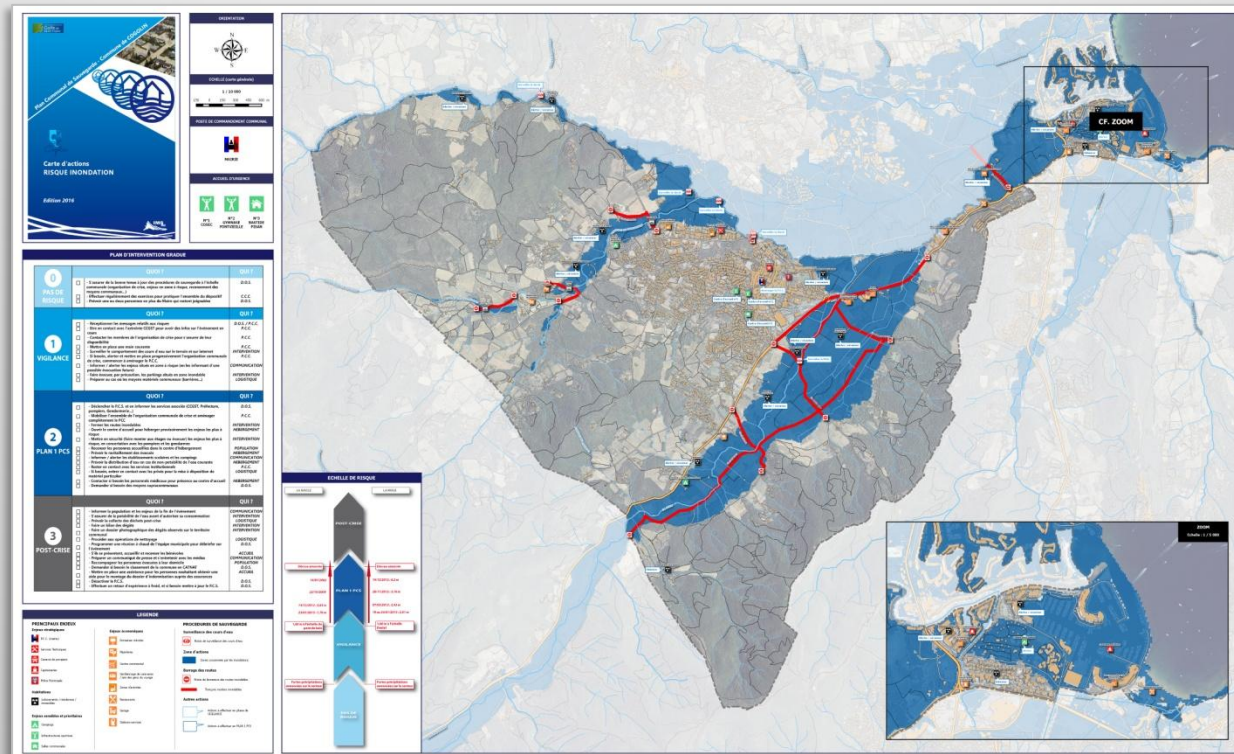


PHASE 2 : AIDE A LA REVISION / ELABORATION DES PCS

FOCUS : les cartes d'actions

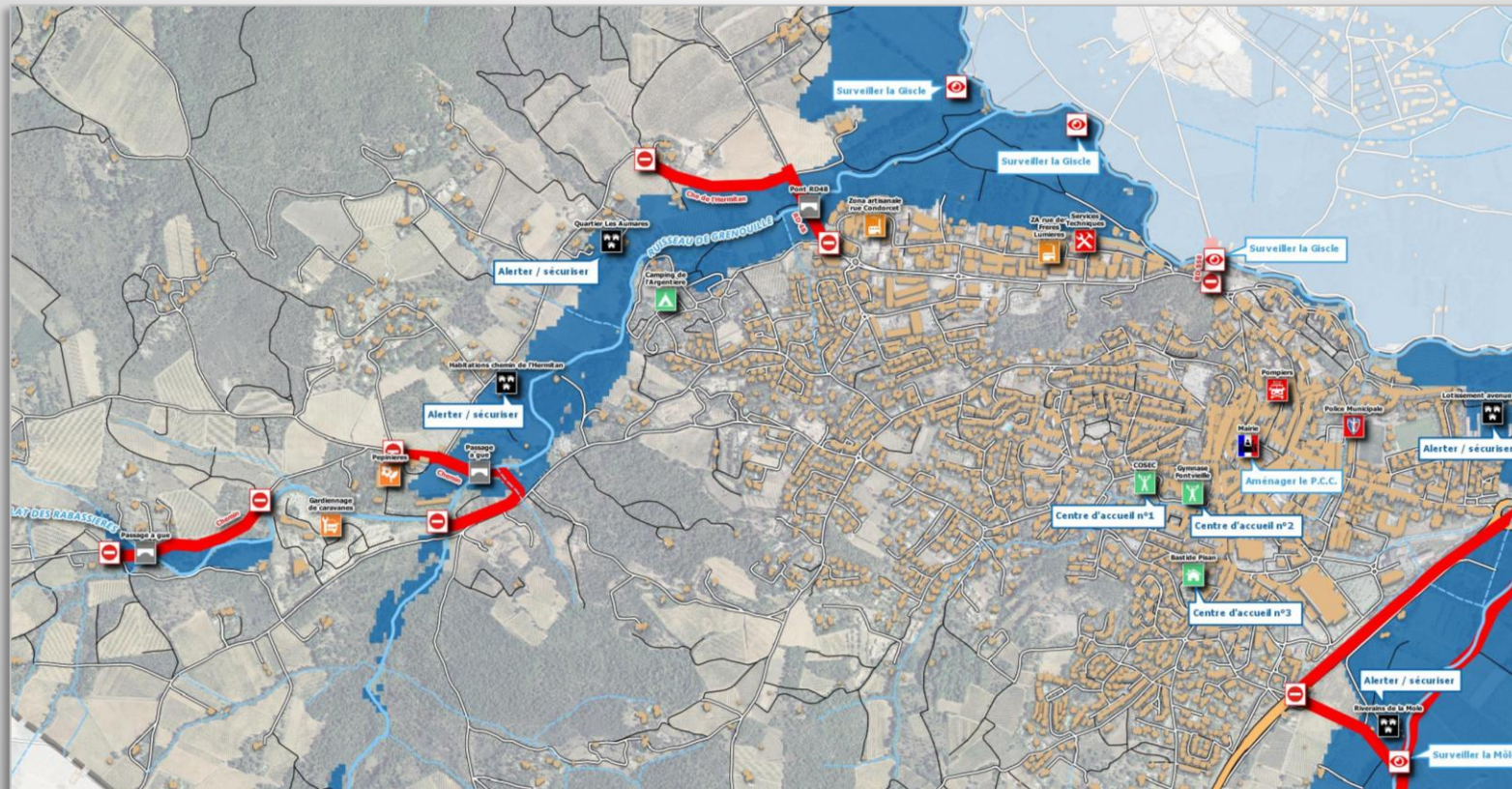
- Réalisées par **IMS^{RN}**.
- Seront construites avec le *leitmotiv* suivant : « **La commune doit pouvoir gérer la crise dans les grandes lignes grâce à la carte d'actions.** »
- Seront au **grand format type A0**.
- Regrouperont sur plan **les éléments essentiels à la gestion d'un évènement** :
 - La représentation des **zones d'actions**
 - La position des **éléments stratégiques** : PCC, centre(s) d'accueil d'urgence...
 - La localisation sur plan des **actions stratégiques à mettre en place** : points de coupure des routes, points de surveillance de terrain, déviations, secteurs à évacuer, itinéraire(s) d'évacuation, point(s) de regroupement des déchets post-crise...
- **Une carte d'actions inondation pour chaque commune sera réalisée.**

FOCUS : les cartes d'actions



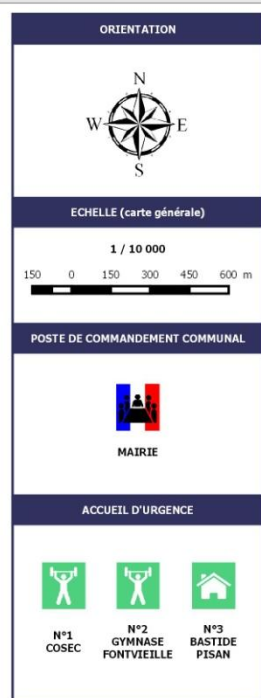
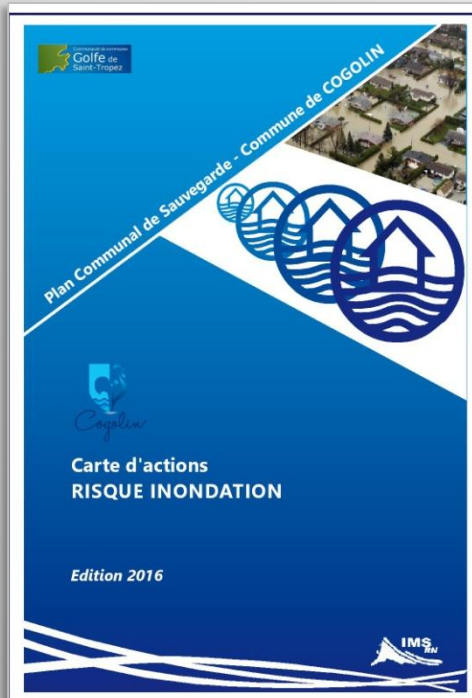
PHASE 2 : AIDE A LA REVISION / ELABORATION DES PCS

FOCUS : les cartes d'actions

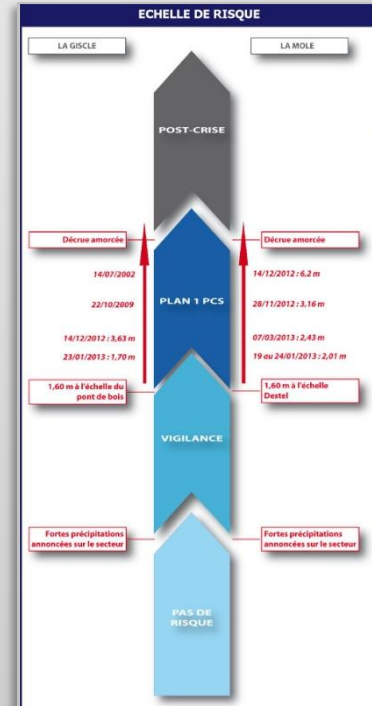


PHASE 2 : AIDE A LA REVISION / ELABORATION DES PCS

FOCUS : les cartes d'actions



PLAN D'INTERVENTION GRADUE		
0 PAS DE RISQUE	QUOI ?	QUI ?
☐	- S'assurer de la bonne tenue à jour des procédures de sauvegarde à l'échelle communale (organisation de crise, enjeux en zone à risque, recensement des moyens communaux...)	D.O.S.
☐	- Effectuer régulièrement des exercices pour pratiquer l'ensemble du dispositif	C.C.C.
☐	- Prévoir une ou deux personnes en plus du Maire qui restent joignables	D.O.S.
1 VIGILANCE	QUOI ?	QUI ?
☐	- Recevoir les messages relatifs aux risques	D.O.S. / P.C.C.
☐	- Être en contact avec l'astreinte CCGST pour avoir des infos sur l'événement en cours	P.C.C.
☐	- Contacter les membres de l'organisation de crise pour s'assurer de leur disponibilité	P.C.C.
☐	- Mettre en place une main courante	P.C.C. INTERVENTION
☐	- Surveiller le comportement des cours d'eau sur le terrain et sur internet	P.C.C. INTERVENTION
☐	- Si besoin, alerter et mettre en place progressivement l'organisation communale de crise, commencer à aménager le P.C.C.	P.C.C.
☐	- Informer / alerter les enjeux situés en zone à risque (en les informant d'une possible évacuation future)	COMMUNICATION
☐	- Faire évacuer, par précaution, les parkings situés en zone inondable	INTERVENTION LOGISTIQUE
☐	- Préparer au cas où les moyens matériels communaux (barrières...)	
2 PLAN 1 PCS	QUOI ?	QUI ?
☐	- Déclencher le P.C.S. et en informer les services associés (CCGST, Préfecture, pompiers, Gendarmerie...)	D.O.S.
☐	- Mobiliser l'ensemble de l'organisation communale de crise et aménager complètement le P.C.C.	P.C.C.
☐	- Fermer les routes inondables	INTERVENTION
☐	- Ouvrir le centre d'accueil pour héberger provisoirement les enjeux les plus à risque	HEBERGEMENT
☐	- Mettre en sécurité (faire monter aux étages ou évacuer) les enjeux les plus à risque, en concertation avec les pompiers et les gendarmes	INTERVENTION
☐	- Recenser les personnes accueillies dans le centre d'hébergement	POPULATION
☐	- Prévoir le ravitaillement des évacués	COMMUNICATION
☐	- Informer / alerter les établissements scolaires et les campings	HEBERGEMENT
☐	- Prévoir la distribution d'eau en cas de non-potabilité de l'eau courante	HEBERGEMENT
☐	- Rester en contact avec les services institutionnels	P.C.C.
☐	- Si besoin, entrer en contact avec les privés pour la mise à disposition de matériel particulier	LOGISTIQUE
☐	- Contacter si besoin les personnels médicaux pour présence au centre d'accueil	HEBERGEMENT
☐	- Demander si besoin des moyens supracommunaux	D.O.S.
3 POST-CRISE	QUOI ?	QUI ?
☐	- Informer la population et les enjeux de la fin de l'événement	COMMUNICATION
☐	- S'assurer de la portabilité de l'eau avant d'autoriser sa consommation	INTERVENTION
☐	- Prévoir la collecte des déchets post-crise	LOGISTIQUE
☐	- Faire un bilan des dégâts	INTERVENTION
☐	- Faire un dossier photographique des dégâts observés sur le territoire communal	INTERVENTION
☐	- Procéder aux opérations de nettoyage	LOGISTIQUE
☐	- Programmer une réunion à chaud de l'équipe municipale pour débriefer sur l'événement	D.O.S.
☐	- Si ils se présentent, accueillir et recenser les bénévoles	ACCUEIL
☐	- Préparer un communiqué de presse et l'entretenir avec les médias	COMMUNICATION
☐	- Accompagner les personnes évacuées à leur domicile	POPULATION
☐	- Demander à besoin le classement de la commune en CATHAT	D.O.S.
☐	- Mettre en place une assistance pour les personnes souhaitant obtenir une aide pour le montage du dossier d'indemnisation auprès des assurances	ACCUEIL
☐	- Désactiver le P.C.S.	D.O.S.
☐	- Effectuer un retour d'expérience à froid, et si besoin mettre à jour le P.C.S.	D.O.S.



PHASE 2 : AIDE A LA REVISION / ELABORATION DES PCS

Information / sensibilisation

➤ 2 type de documents :

- *Le DICRIM*
- *Les affiches de sécurité*

➤ Pour les DICRIM :

- *Analyse des DICRIM existants*
- *Création d'un guide pour l'élaboration des nouveaux DICRIM*



➤ **DICRIM = Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs**

➤ **Il s'agit d'un document de sensibilisation à destination des populations présentant un triple objectif :**

- *Présenter les risques auxquels la commune est soumise et les procédures de sauvegarde mises en place par la commune : dispositifs d'alerte, lieux d'évacuation... (lien avec le PCS)*
- *Rappeler les consignes de sécurité à respecter pour chaque risque*
- *Faciliter la gestion communale de la crise (une population bien informée est moins vulnérable de fait).*

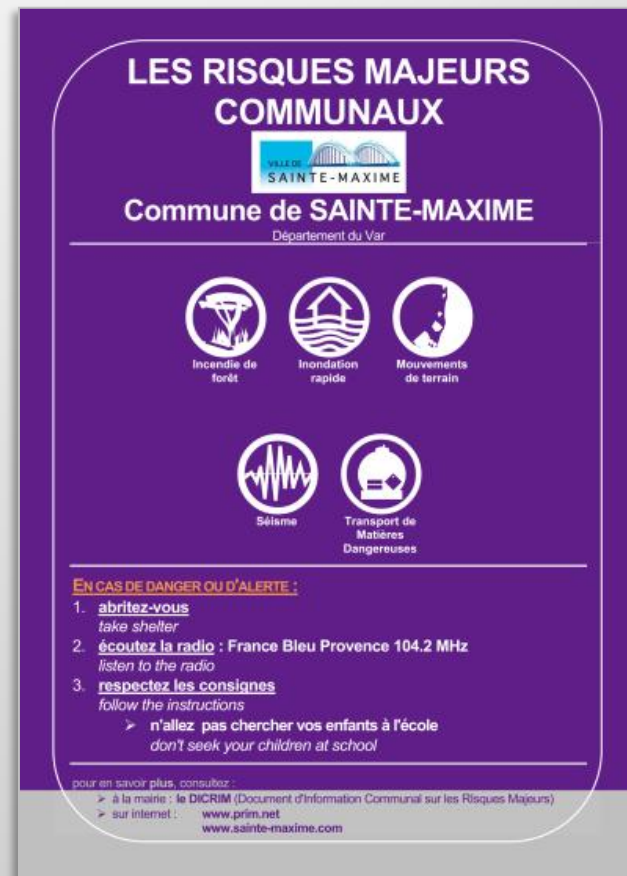
➤ **L'élaboration de ce document est obligatoire pour toutes les communes soumises à au moins un risque majeur sur son territoire.**

PHASE 2 : AIDE A LA REVISION / ELABORATION DES PCS

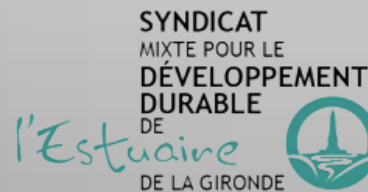
Information / sensibilisation

➤ Pour les affiches de sécurité :

- *Création d'une charte graphique commune (basée sur celle de l'Etat) pour les affiches*
- *Elaboration d'une affiche pour chaque commune*



Merci de votre attention.



Interlocuteur :

Julien LAMOURET - IMS **RN**

Ligne directe : 04 67 87 58 74

Portable : 07 81 62 96 83

Mail : julien.lamouret@imsrn.com